

SESSION 2008
Certificat d'Aptitude Professionnelle
PLATRIER PLAQUISTE

Épreuve EP3 - Unité UP3
Réalisation d'ouvrages annexes

N° de candidat ou d'anonymat

SUJET

Contenu du dossier

Page de garde et barème de correction – Vues en perspective S 1/1
 Suggestion d'organisation du temps S 1/1
 Plan, vues et descriptif de l'ouvrage S 2/2
 Fiche contrat S 2/2

BARÈME DE CORRECTION

L'organisation, l'installation, le nettoyage et l'évacuation du chantier	/20
L'implantation de l'ouvrage	/30
La construction de l'ossature	/50
Le plaquage des parements, la construction des angles et l'habillage des bords libres.	/100
Total des points :	/200
Moyenne de l'épreuve :	/20

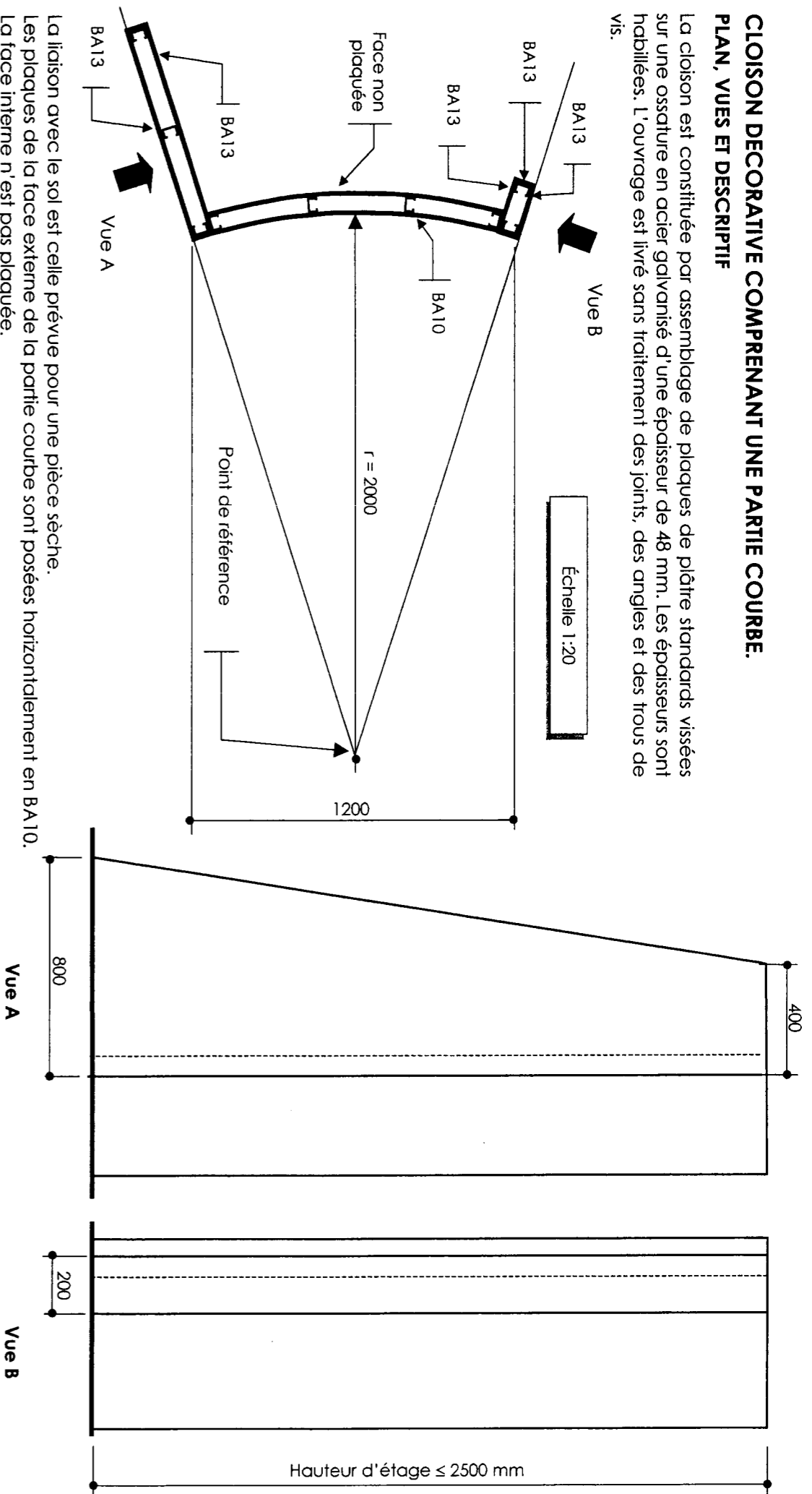
Suggestion d'organisation du temps :

- Lecture du dossier et implantation (2 h) ;
- Débit et mise en place des ossatures (1 h 30) ;
- Débit et pose des plaques – Habillage des épaisseurs de cloison (3 h 30).

CAP PLATRIER PLAQUISTE	Session 2008	Sujet
EP3 – Réalisation d'ouvrages annexes	Durée épreuve : 7 h	S 1/2
	Coefficient épreuve : 4	

CLOISON DECORATIVE COMPRENANT UNE PARTIE COURBE.
PLAN, VUES ET DESCRIPTIF

La cloison est constituée par assemblage de plaques de plâtre standard vissées sur une ossature en acier galvanisé d'une épaisseur de 48 mm. Les épaisseurs sont habillées. L'ouvrage est livré sans traitement des joints, des angles et des trous de vis.



La liaison avec le sol est celle prévue pour une pièce sèche.
 Les plaques de la face externe de la partie courbe sont posées horizontalement en BA10.
 La face interne n'est pas plaquée.

FICHE CONTRAT

N° de candidat ou d'anonymat

Compétences évaluées	On donne	On demande	On exige	Barème
C3.1 - C3.15	Organiser, installer, nettoyer et évacuer le chantier	L'observation des consignes liées : - au poste de travail, - aux matériaux, - aux déchets.	Correction en cours et en fin de réalisation Le poste de travail est propre et rangé. Les déchets sont laissés sur le poste de travail, triés et stockés. Les matériaux sont ordonnés, à disposition, puis nettoyés après usage. Les méthodes de travail et les règles de sécurité sont respectées. (utilisation des matériaux, gestes et postures, protections individuelles).	/20
C3.3	Implanter un ouvrage	L'implantation de l'ouvrage.	Le respect : - des cotes du plan (± 2 mm), - du rayon de courbure. Total	/30
C3.4 - C3.9	Effectuer des travaux de préparation Construire en plaque de plâtre	Un plan, des vues, des perspectives et un descriptif. Des plaques de plâtre standards BA13 et BA10. Des rails (R48). Des montants (M48). Des vis TF 212 x 25. Des vis TF 212 x 35. Une visseuse.	Le montage des éléments est conforme au DTU 25.41: - Rails (débit, fixation, positionnement, passage des angles et de la partie courbe)..... - Montants (débit, positionnement, entrase, aplomb, serrissage, passage des angles et de la partie courbe) Total	/25 /25 /50
		La construction de l'ossature. Le plaquage des parements, la construction des angles et l'habillage des bords libres.	Pour l'ouvrage fini : - L'aplomb (tolérance 1 mm/1m) - Le respect des cotes (tolérance ± 2 mm) Pour les plaques de plâtre : - Des découpes nettes - Un positionnement conforme (joints, jeu de 10 mm en pied) - Une fixation correcte (nombre de vis, alignement, qualité du vissage) Pour les bords libres et les angles de cloison : - Une construction conforme au DTU 25-41 - La rectitude des arêtes..... La planéité des parois (tolérance : flèche < 2 mm/2m ou 0,5 mm/20 cm)	/10 /15 /15 /15 /05 /20 /15 /10 /10
Total des points :				/200
MOYENNE DE L'EPREUVE :				/20

Postes à corriger en cours de réalisation (fiche à disposition des surveillants)